



Bilan touristique 2019

Une fréquentation touristique au zénith

Avec 9,8 millions de nuitées enregistrées au cours de la saison estivale, les hôtels, campings et autres hébergements collectifs des Hauts-de-France établissent un nouveau record de fréquentation, en hausse de 7 % par rapport à la saison 2018, soit la plus forte progression régionale. Le nombre de nuitées augmente surtout dans les campings (+ 18 %) et les autres hébergements touristiques de types résidence de tourisme et village de vacances (+ 7 %).

Julien Marache, Insee

Au cours de la saison estivale 2019 (entre avril et septembre), la fréquentation dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) (*définitions*) des Hauts-de-France a progressé de 7 % par rapport à la saison 2018, contre 2 % au niveau national (*figure 1*). Cette croissance s'inscrit dans la lignée des années précédentes (+ 4 % en 2018). La région enregistre ainsi un nouveau record de nuitées (9,8 millions). Les établissements font donc mieux qu'en 2018, année de commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Cette hausse de la fréquentation, portée par la clientèle résidente (*définitions*) (*figure 2*), est aussi la plus forte observée au niveau national. Les Hauts-de-France se maintiennent à la 11^e place des régions françaises en nombre de nuitées, devant Bourgogne-Franche-Comté et Centre Val-de-Loire.

En plus du beau temps, l'augmentation de l'offre (+ 1,9 % de la capacité d'accueil contre 0,4 % au niveau national), notamment dans les campings, et une légère amélioration du taux d'occupation (53,2 % en 2019 contre 53,0 % en 2018) expliquent ces bons résultats.

Un nouveau record pour les campings

De nouveau, les campings des Hauts-de-France présentent un bilan estival très positif. Avec une hausse de 18 % des nuitées (*définitions*) par rapport à la saison précédente, contre 3 % au niveau national, ces hébergements de plein air affichent la plus forte progression régionale. En étoffant leur offre en emplacements locatifs de type mobil-home (+ 12 %), les campings ont gagné en attractivité, surtout le long du littoral. Le taux d'occupation (*définitions*) est ainsi passé de 30,0 % en 2018 à 31,3 % en 2019, porté également, comme l'année dernière, par une météo favorable.

Avertissement : révision des séries concernant les hôtels à partir du 1^{er} janvier 2019

À partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées (- 0,9 % au quatrième trimestre 2018) mais n'a pas d'impact sur les évolutions. Les données sont inchangées pour les autres modes d'hébergement.

1 Une hausse globale de la fréquentation

Répartition des nuitées par département et type d'hébergement (avril à septembre 2019)

	Total		Hôtels		Campings		Autres hébergements touristiques	
	Nuitées 2019 (en milliers)	Évolution 2018-2019 (en %)	Nuitées 2019 (en milliers)	Évolution 2018-2019 (en %)	Nuitées 2019 (en milliers)	Évolution 2018-2019 (en %)	Nuitées 2019 (en milliers)	Évolution 2018-2019 (en %)
Hauts-de-France	9 800	7,0	5 168	1,5	2 953	18,2	1 679	6,8
Aisne	1 317	16,0	302	-4,1	544	28,4	471	18,8
Nord	2 717	3,9	2 022	3,7	317	11,8	378	-0,4
Oise	951	8,3	737	4,7	169	26,3	45	11,4
Pas-de-Calais	2 691	6,0	1 541	-0,3	799	22,0	351	3,8
Somme	2 124	6,4	566	-1,6	1 124	12,0	434	3,8
France métropolitaine	316 344	2,2	126 866	1,3	128 602	2,9	60 876	2,6

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

Résidents et non-résidents ont contribué équitablement à la hausse de la fréquentation. Chez ces derniers, la progression est marquée pour les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Belgique et l'Allemagne (de + 13 % à + 26 %).

L'hôtellerie soutenue par la clientèle résidente

Dans l'hôtellerie, 5,2 millions de nuitées ont été vendues lors de la saison estivale, soit + 1,5 % par rapport à 2018 (+ 1,3 % en France métropolitaine).

La fréquentation des résidents, en augmentation de 6 %, contribue exclusivement à ces bons résultats.

À l'inverse, celle des non-résidents (1/3 du total des nuitées) présente un net repli (- 8 %) (encadré).

Les nuitées britanniques, première clientèle étrangère de la région, reculent significativement (- 19 % sur cette période). La fréquentation allemande a également diminué de 7 % alors que celle des Belges et des Néerlandais a augmenté de 5 % et 3 %.

Au niveau des départements, les hôtels du Nord et de l'Oise tirent leur épingle du jeu (+ 4 % et + 5 % des nuitées). Dans le Pas-de-Calais, la fréquentation stagne (- 0,3 %) tandis que dans l'Aisne et dans la Somme, elle recule respectivement de 4 % et 2 % après les bons résultats de 2018, en lien avec les commémorations du Centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Hausse de l'offre et des nuitées pour les AHCT

Portés par une capacité d'accueil en hausse de 6,6 %, les autres hébergements collectifs touristiques continuent de se développer dans la région, notamment dans le Pas-de-Calais et l'Aisne. Au cours de la saison estivale, 1,7 million de nuitées ont été vendues, soit 7 % de nuitées en plus par rapport à 2018 (+ 3 % en France). La fréquentation des résidents augmente de 10 % tandis que celle des touristes résidant hors de France reste stable. ■

2 Les résidents soutiennent la hausse de la fréquentation

Répartition des nuitées par types de résidence et type d'hébergement dans les Hauts-de-France au cours de la saison d'été 2019 et évolution 2018-2019

	Total		Hôtels		Campings		Autres hébergements touristiques	
	Nuitées 2019	Évolution 2018-2019	Nuitées 2019	Évolution 2018-2019	Nuitées 2019	Évolution 2018-2019	Nuitées 2019	Évolution 2018-2019
	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en %)
Nuitées totales	9 800	7,0	5 168	1,5	2 953	18,2	1 679	6,8
Nuitées françaises	6 573	9,5	3 738	5,9	1 693	17,9	1 142	10,1
Nuitées étrangères dont :	3 227	2,1	1 430	-8,4	1 261	18,5	537	0,3
Royaume-Uni	1 052	-0,3	442	-18,8	521	19,1	90	20,5
Belgique	780	8,1	331	4,6	242	21,1	206	1,0
Pays-Bas	496	14,2	124	3,1	290	13,1	82	42,6
Allemagne	292	1,8	133	-7,3	122	25,7	37	-19,6

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

À partir de janvier 2019, une modification dans la manière de corriger le pays de résidence des touristes

Jusqu'en janvier 2019, lorsque le pays de résidence d'un touriste n'était pas connu, les nuitées et les arrivées de touristes étaient imputées aux non-résidents, c'est-à-dire résidant en dehors de France.

À partir de janvier 2019, par souci de qualité, une nouvelle modalité de réponse « pays non connu » a été introduite. Elle permet d'identifier les situations pour lesquelles l'hébergement ne sait pas si les touristes sont résidents ou non résidents.

Elle peut aussi entraîner une baisse de la part des nuitées des non-résidents à partir de 2019. A titre d'exemple, les nuitées des non-résidents représentaient 38,7 % du total en mai-juin-juillet 2019 et 39,6 % aux mois de mai-juin-juillet 2018 soit 0,9 point d'écart pour la France métropolitaine.

Définitions

La **saison d'été** couvre les mois d'avril à septembre.

Les **hébergements collectifs touristiques** sont composés des hôtels, des campings et des autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers. Les AHCT comprennent notamment les résidences de tourisme (dont appartements), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse.

Les **nuitées** (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

La clientèle peut être soit **résidente** en France (dont le lieu d'habitation habituel est localisé en France), soit **non résidente**.

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupées et le nombre de chambres (emplacements) offertes par les établissements ouverts

Sources

L'Insee réalise mensuellement des enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques.

Pour les campings, l'interrogation porte sur les emplacements de passage.

Ces enquêtes sont réalisées en partenariat avec la DGE et les Comités régionaux et départementaux du tourisme.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef:
Hugues Lermachin

ISSN 2494-3606

© Insee 2019

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière

Pour en savoir plus

- J.C. Gidrol, « Saison touristique d'été 2019 – Troisième année de hausse pour la fréquentation, grâce à la clientèle résidente » *Insee Focus* n° 171 – Bilan d'été 2019

- J. Marache, « Bilan touristique 2018 – Une très belle saison 2018 », *Insee Flash Hauts-de-France* n° 58-novembre 2018



Mission Attractivité

Hauts-de-France

Comité Régional du Tourisme et des Congrès

